

L'Association Francophone d'Hydrographie lance un appel à candidatures dans le cadre de l'attribution de bourses de stage.

Calendrier

Mars : diffusion de l'appel à candidature

Vendredi 4 avril 2025 : date limite de l'envoi des dossiers

Fin avril : décision du bureau de l'AFHy

À qui s'adressent-elles ?

Aux étudiants méritants et nécessitant une aide matérielle pour leur permettre de réaliser un stage à l'étranger ou comportant des défis particuliers. Cette bourse est destinée à aider des étudiants de niveau technicien au niveau ingénieur.

Les étudiants ciblés doivent respecté une des conditions suivantes :

- Être issu d'un établissement de formation membre de l'Association Francophone d'Hydrographie.
- Réalisé son stage au sein d'un établissement membre de l' Association Francophone d'Hydrographie.

Quel est leur montant ?

Les bourses proposées sont au minimum de 200 euros et pourront être abondées dans la limite de 1000€ en fonction des frais justifiés par les candidats (transport, coût de la vie).

Quels sont les critères d'obtention de ces bourses ?

1. Potentiel du candidat
 - Résultats scolaires du cycle suivi
 - Avis du responsable de cycle de l'école
 - Lettre de motivation (1 page)
2. Critères sociaux
 - Boursier ou non,
 - Étudiant non rémunéré
3. Description du stage envisagé.
 - Lieu de réalisation du stage,
 - Conditions d'exécution du stage (logement, restauration)
 - Intérêt pour l'hydrographie et pour l'AFHy.

Comment aura lieu la sélection des lauréats de ces bourses ?

Une première sélection sera faite par le bureau de l'association à partir des dossiers de candidature reçus. Le cas échéant, cette sélection pourra être affinée via un entretien (rendez-vous, téléphonique ou visioconférence) afin de permettre au candidat de présenter et d'argumenter sur son projet de stage.

Quid à l'issue du stage ?

Il est demandé aux étudiants lauréats de rédiger un article de 4 à 5 pages (environ 15000 caractères), illustré, synthétisant les travaux réalisés pendant le stage. Cet article sera mis à disposition des membres de l'association. En cas de stage confidentiel, cette demande sera adaptée.

Contact

Pierre Bosser, Secrétaire de l'AFHY : secretaire@afhy.fr

Informations et formulaire à l'adresse : <http://www.afhy.fr/index.php/formations/bourses-de-stage>